



Emigration arabe vers l'Europe : autopsie d'un Pacte

Sujet de désaccords persistants, voire de polémiques entre les deux rives de la Méditerranée, l'immigration a constitué le thème du colloque annuel que le Centre de la Ligue des Etats Arabes à Tunis a organisé mercredi, 17 décembre, au siège de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprises avec, comme intitulé, « *L'émigration arabe vers l'Europe : réalités et perspectives* ».

Introduisant les débats, M. Chedly Neffati, secrétaire général adjoint de la Ligue, président du Centre de Tunis, s'est félicité du fait que les dirigeants européens soient parvenus à s'entendre, enfin, sur une stratégie commune, en matière d'immigration, à travers l'adoption, le 16 octobre, du « *Pacte européen sur l'immigration et l'asile* ». Reprenant certains passages du document, le responsable de la Ligue, qui a effectué, à la demande M. Amr Moussa, secrétaire général de l'organisation panarabe, une tournée dans plusieurs pays européens pour des entretiens axés sur l'immigration, a exprimé le souhait de voir les pays de l'Union européenne s'engager dans une approche globale, et pas seulement sécuritaire, pour résoudre les problèmes liés à cette question ; ce qui exige, a-t-il souligné, « *plus de coopération et de solidarité en vue de traiter de l'immigration de façon collective par les pays d'origine, d'accueil et de transit* ».

Lui succédant, son Excellence Mokhtar Enaggassa, doyen du corps diplomatique accrédité à Tunis, a fait un rappel historique, précisant que l'émigration arabe vers l'Europe a commencé vers la seconde moitié du 19^{ème} siècle, avec le début de la colonisation. Le phénomène s'est amplifié par la suite. Pour compenser les 60 millions d'âmes tombées sur les champs de bataille lors de la seconde guerre mondiale, la France a dû faire venir des centaines de milliers de Maghrébins. La Grande-Bretagne a fait de même, en accueillant des dizaines de milliers de sud yéménites. L'exemple le plus frappant et le plus douloureux reste cependant celui des millions de palestiniens chassés de leurs terres et contraints de s'exiler à l'étranger.

20 à 30 millions d'émigrés arabes

Le nombre d'émigrés à travers le monde, toutes nationalités confondues, atteint, selon des statistiques de l'ONU, les 150 millions de personnes dont 20 à 30 millions sont d'origine arabe. Au cours des dernières décennies, la guerre civile au Liban, les deux guerres du Golfe et le conflit somalien, ont engendré, eux aussi, d'énormes flux migratoires, notamment vers l'Europe. Se référant à des statistiques de l'Organisation Arabe du Travail. Il a indiqué que 34% des médecins qui exercent actuellement dans les hôpitaux britanniques sont d'origine arabe et que 50% de ceux qui font des études de médecine ou d'ingéniorat dans les universités arabes finissent par s'installer en Europe, aux USA et surtout au Canada.

Citant un rapport de la ligue Arabe, l'orateur a indiqué que les pertes subies par le Monde arabe en raison de la fuite des cerveaux et d'une main d'oeuvre parfois hautement qualifiée se chiffrent à 200 milliards de dollars. Pour y remédier, les pays arabes sont obligés de faire appel à des compétences étrangères, à des coûts relativement élevés. « *Au lieu de s'accrocher*

3C Etudes. To see, or not to see: that is the question!

3C Etudes. 11, rue de l'Usine, 2035 Tunis Aéroport. Tunisie.

Tél. : +216 71 942 001 – Fax : +216 71 942 867 – hg@3cetudes.com – www.3cetudes.com



à l'aspect sécuritaire du problème et de continuer à décréter des lois, les Européens, qui sont entrés dans les pays arabes sans visas, les ont colonisés et s'y sont installés de façon illégale pendant des décennies » feraient mieux, a-t-il conclu, de reconnaître leur « responsabilité historique » et d'œuvrer sérieusement à trouver des solutions à cet épineux problème.

Des pistes de réflexion

Ce colloque est une nouvelle opportunité pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens de faire de l'immigration « un facteur de développement et de solidarité et un pont de compréhension entre les peuples de la Méditerranée » a pour sa part souligné M. Ali Chaouch, ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'Etranger. Les nouvelles données sur la scène mondiale nous incitent, au-delà de nos différences, à-t-il dit, à appréhender les problèmes de l'immigration « avec réalisme et dans un esprit constructif ». Nous sommes en droit d'être fiers, a dit encore le ministre, que c'est la première fois depuis les années 70 du siècle dernier que les Européens parviennent à s'entendre sur une approche nouvelle ; approche dont les contours exacts, il est vrai, ne sont pas encore connus. « Les spécificités culturelles ne doivent pas constituer un frein à une intégration positive et efficace dans les pays d'accueil, comme tentent de l'accréditer certains milieux racistes qui se servent de l'immigration comme outil de politique interne et qui cherchent à nuire à l'image de l'immigré arabe et musulman en général et à entretenir l'amalgame entre l'Islam, l'extrémisme et le terrorisme », a-t-il souligné.

Il a mis sur la table plusieurs pistes de réflexion en vue de faire progresser le débat et regretté le renoncement, côté européen, à certains droits acquis, dans le cadre de conventions bilatérales, en matière de main-d'œuvre, ainsi que la dégradation de la situation sociale de nombre d'immigrés. Appelant à un sursaut médiatique de l'autre côté de la Méditerranée en vue d'enraciner « une pédagogie de la tolérance et de la solidarité » et de promouvoir « une image positive » de l'émigré arabe, le ministre a également rappelé certaines initiatives du président ben Ali dont celle de 1993 devant le parlement européen, en vue de la conclusion d'un pacte euro méditerranéen pour le développement et la solidarité.

Après deux exposés, l'un de M. Hamed Fadhlallah, expert résidant en Allemagne, sur « Problématique de l'intégration et rôle des élites » et l'autre de Mme Folla Bouzidi, députée algérienne, sur « L'immigration féminine arabe », ce fut au tour de M. Mezri Haddad, expert tunisien, de donner une communication sur « La participation des émigrés arabes à la vie politique européenne ». Thème auquel, pour être plus précis, il a préféré celui de « La participation des Français d'origine arabe ou maghrébine à la vie politique française »

Première difficulté relevée par l'orateur : l'absence de chiffres dans la mesure où la loi française interdit qu'on fasse des statistiques sur des bases ethniques ou raciales. Dans le corps diplomatique français, par exemple, combien y a-t-il d'ambassadeurs d'origine arabe ou maghrébine, s'est-t-il interrogé. Aucun, à ma connaissance, a-t-il affirmé, d'un sourire amusé. Même chose pour l'Assemblée Nationale française qui compte 577 députés : aucun député d'origine arabe ou africaine n'y siège. Seule et petite exception : 4 sénateurs UMP de « souche non gauloise » siègent au Sénat, sur un total de 343. Sur les 646 parlementaires que compte la Chambre des Communes en Grande-Bretagne, 15 seulement représentent des communautés minoritaires. En Egypte par contre, où les Coptes ne représentent que 5% de la population, plusieurs députés sont de confession chrétienne, a-t-il enchaîné. Quatre ministres

3C Etudes. To see, or not to see: that is the question!

3C Etudes. 11, rue de l'Usine, 2035 Tunis Aéroport. Tunisie.

Tél. : +216 71 942 001 – Fax : +216 71 942 867 – hg@3cetudes.com – www.3cetudes.com



coptes siègent également au gouvernement. Cette dernière donne lui a valu une précision de M. Jean-Christophe Peaucelle, représentant du ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire : « *les Coptes ne sont pas des émigrés mais des égyptiens à part entière* », a-t-il souligné à son adresse.

Des candidats de la « diversité »

Aux dernières élections françaises, a-t-il ajouté, l'UMP, le PS, le Modem et le PC ont présenté des candidats dits de la « diversité ». Aucun n'a été élu. Est-ce la faute à l'électorat qui n'est pas encore prêt, majoritairement, à donner ses voix à des candidats de « souche non gauloise » ? Sont-ce les mécanismes internes aux partis qui empêchent ces candidats de percer ? Ces deux interrogations ont valu à M. Haddad une nouvelle réplique de M. Peaucelle : « *Je ne pense pas que la société française soit raciste. En revanche, la société politique française est quelque peu conservatrice. Elle s'accroche à ses privilèges. Elle n'est pas encore prête à accepter de nouveaux venus. Le parlement français n'est d'ailleurs pas le plus féminisé d'Europe* », a-t-il affirmé, là encore.

Se référant à plusieurs reprises au Chef de l'Elysée, M. Nicolas Sarkozy, qui a eu le courage de « *crever l'abcès* », le conférencier a salué la nomination de Rachida Dati, dont les parents sont d'origine maghrébine, à la tête d'un ministère de souveraineté, en l'occurrence celui de la Justice. « *C'est l'exemple même d'intégration réussie* », a-t-il commenté. Il a suggéré l'organisation à Tunis ou ailleurs d'un congrès des élites arabes en Europe qui aura à traiter de thèmes comme l'identité nationale, la laïcité, l'égalité, la liberté, etc.

La présidence française l'Union européenne, qui doit s'achever dans moins de deux semaines, a fait de l'immigration sa priorité, a pour sa part souligné M. Peaucelle. « *L'histoire de la construction européenne, a-t-il dit, est celle du verre à moitié plein et du verre à moitié vide. Malgré des règles communes, il y a encore des différences d'approche. On ne peut pas parler aujourd'hui d'immigration sans parler du développement des pays d'origine et de transit. Le Pacte européen s'inscrit dans la logique d'une approche commune. Ce n'est pas un accord international, c'est un engagement politique* ».

Explicitant les cinq chapitres du pacte, il a affirmé que l'immigration choisie est une immigration qui repose sur une « *double acceptation* » et que lutter contre l'immigration clandestine revient, en fait, à prendre l'engagement de ne plus procéder à des régularisations massives. En signant ce pacte, les dirigeants européens ont pris, en réalité, trois sortes d'engagements : le premier entre eux-mêmes, le second envers leurs opinions publiques et le troisième à l'égard des pays tiers, c'est-à-dire d'origine ou de transit.

« *On avait auparavant non un double langage, mais deux langages. Avec le pacte, c'est aujourd'hui le même langage* », a-t-il également souligné, appelant à un « *extraordinaire effort de pédagogie des deux côtés de la méditerranée pour dépasser certains amalgames nés de l'accélération de l'actualité au cours des dernières années* ».

Moncef BEN AMOR

3C Etudes. To see, or not to see: that is the question!

3C Etudes. 11, rue de l'Usine, 2035 Tunis Aéroport. Tunisie.

Tél. : +216 71 942 001 – Fax : +216 71 942 867 – hg@3cetudes.com – www.3cetudes.com